



Le 28 avril, dans l'action pour une autre politique au service du progrès social

Répondant aux injonctions des institutions Européennes et des puissances financières, le gouvernement poursuit sa politique d'austérité et de remise en cause des acquis sociaux.

Malgré le rejet majoritaire de la population et les mobilisations massives, dont celle du 31 mars qui a rassemblé plus d'1 million de manifestants, le Président de la République, le Premier ministre et son gouvernement maintiennent leur projet régressif de réforme du Code du Travail.

En facilitant les licenciements économiques, en donnant la primauté aux accords d'entreprises sur les accords de branche et même, dans certains cas, sur la loi, en remettant en cause les 35 heures, ce projet répond aux exigences des actionnaires et retire des droits aux salarié-es.



Alors que les salarié-es ne sont pas assez protégé-es, que leurs droits sont notoirement insuffisants, qu'ils/elles payent au prix fort une crise dans laquelle ils/elles n'ont aucune responsabilité, c'est l'orientation générale de ce projet de loi - de nouvelles régressions pour le monde du travail - qui valide pleinement l'exigence de son retrait pour, à la suite, ouvrir des négociations visant à un véritable progrès social.

Pas que le Code du Travail

Dans le même temps, à l'occasion de la négociation sur l'assurance chômage, dont le terme est fixé le 28 avril, le MEDEF multiplie les provocations. Pour résorber le déficit qui résulte de la recherche du toujours plus de profit et de rentabilité et qui entraîne l'explosion du nombre de demandeurs d'emplois, il exclut toute hausse de cotisation des employeurs (à l'exception des établissements publics !) et exige la mise en place d'allocations dégressives pour les privé-es d'emploi !

Tous les économistes le reconnaissent pourtant :

« Ce n'est pas en facilitant les licenciements et en pénalisant les chômeurs que l'on va créer de l'emploi ! ».

La Fonction publique aussi

Dans la Fonction publique, c'est un carcan budgétaire qui continue d'être imposé aux dépenses publiques au nom de la soutenabilité de la dette, c'est-à-dire pour garantir les intérêts versés aux banques, et pour financer les milliards de cadeaux fiscaux accordés, sans contrepartie, aux entreprises. Sous couvert de modernisation, les réformes en cours à l'Etat (REATE), la territoriale (loi NOTRE) et l'hospitalière (loi Santé) visent toutes à comprimer encore plus l'emploi, au détriment des usager-es du service public et des conditions de travail des agent-es.

Ces mesures d'austérité pèsent aussi sur les déroulements de carrière et les salaires qui, malgré le dégel symbolique du point d'indice obtenu grâce aux mobilisations des personnels, demeurent à des niveaux historiquement bas au regard des qualifications.

En France, comme dans le reste de l'Europe, ces politiques d'austérité et de renoncement devant les exigences des puissances financières, conduisent droit dans le mur. Le dumping fiscal et social mené depuis des années au sein de l'Union Européenne ne fait qu'augmenter le chômage et la précarité tout en accroissant les dettes publiques.



A rebours de ces choix, il nous faut imposer d'autres orientations de progrès social, financées par une toute autre répartition des richesses créées :

DÉLINQUANCE: RECORD HISTORIQUE
D'ACTES VIOLENTS COMMIS SUR UN AN.



→ Un Code du Travail du XXI^e siècle, promouvant le CDI comme socle essentiel de recrutement, des droits accrus pour les salarié-es garantis tout au long de la vie professionnelle, une véritable sécurité sociale professionnelle...

→ L'interdiction des licenciements pour les entreprises faisant des profits ou versant des dividendes à leurs actionnaires, l'indemnisation améliorée pour tous les privé-es d'emploi...

→ La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires.

→ L'augmentation des salaires pour tous les salarié-es, dans le public comme dans le privé.

→ La défense et le renforcement des missions publiques.

→ Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs de la Fonction publique qui en ont besoin.

→ L'amélioration des conditions de travail des salarié-es

Le 28 avril 2016 :
public/privé mobilisés
Ensemble, on peut gagner !